

N° 3. — Mai - Juin 1920

PREMIÈRE ANNÉE



REVUE de la CORSE

HISTORIQUE

Littéraire et Bibliographique.



ÉTUDES CRITIQUES DES OUVRAGES
anciens et modernes, français et étrangers,
concernant la Corse.



*Histoire, Géographie, Archéologie, Mœurs, Ethnographie,
Climatologie, Productions, Chasse, Pêche, Beaux-Arts, Minéralogie,
Littérature, Romans, Poésie, Tourisme.*



DIRECTION :

A. CLAVEL, 43, Rue Saint-Lazare, PARIS

IX^e ARR. — MÉTRO *Nord-Sud*, station TRINITÉ.

DÉPOSÉ CONFORMÉMENT A LA LOI — TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DE LA 3^e LIVRAISON

- I. — LES CORSES A L'ÉTRANGER.
Les Corses de Marseille premiers colonisateurs français de l'Afrique, par M. COLONNA DE CESARI ROCCA.
- II. — LES OUVRAGES DIVERS SUR LA CORSE.
Maurras (Ch.) : *Figures de Corse. Une Ville grecque et française* (fin), par M. G. COURTILLIER.
- III. — ETUDES HISTORIQUES SUR LA CORSE.
Une Magistrature agricole en Corse au XVI^e siècle, par M. P. GRAZIANI.
- IV. — ETUDES GÉOGRAPHIQUES ET GÉOLOGIQUES.
La traversée de la Corse (fin), par M. P. CASTELNAU.
- V. — LES OUVRAGES ALLEMANDS SUR LA CORSE.
Greim (prof. Georges et Mathilde) : *Corsica*, par M. C. SANTELLI.
- VI. — LE TOURISME EN CORSE.
Le sentier inconnu de la Scala di Santa Régina, par M. Ch. DE LA MORANDIÈRE.
- VII. — LES DEUILS LITTÉRAIRES DE LA CORSE.
Tonelli (Philippe), notice par la DIRECTION.
- VIII. — LES ROMANS CORSES.
Tonelli (Ph.) : *La Vierge des Makis*, par M. Lucien BRIET.
- IX. — VARIÉTÉS.
Le Printemps en Corse, par I. CARABIN.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

- MM. **AMBROSI-R.** (Ambroise), Agrégé d'histoire et de géographie ; Conservateur des antiquités de la Corse.
- BÈNÉVENT** (Ernest), Agrégé d'hist. et de géogr. ; auteur d'ouvrages sur la Corse.
- BLANCHARD** (Raoul), Docteur ès-sciences ; Professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble ; Directeur de l'*Institut de Géographie Alpine*.
- BRIET** (Lucien), Homme de lettres, explorateur ; Secrétaire général adjoint de la *Société de Spéléologie*.
- BUSQUET** (Jacques), Docteur en Droit ; Maître des Conférences à la Faculté de Droit de Lyon.
- CASTELNAU** (Paul), Docteur ès-sciences ; Géographe de la Corse.
- COLONNA DE CESARI ROCCA**, Homme de lettres ; Historiographe de la Corse.
- CHAUVET** (Paul), Docteur ès-lettres ; Professeur agrégé au lycée de Mulhouse.
- COURTILLIER** (Gaston), Agrégé de l'Université ; Professeur de Première au lycée de Mulhouse.
- DEMONTÈS** (V.), Docteur ès-lettres ; Professeur d'histoire au lycée d'Alger.
- FILIPPI** (Louis), Professeur agrégé de l'Université.
- GRAZIANI** (Paul), Élève diplômé de l'École des Chartes ; Archiviste départemental de la Corse.
- MANSION** (Jules), Agrégé de l'Université ; Professeur au lycée Ampère.
- R. P. MARINI** (Philippe), O. S. Bénédictin ; Historien de la Corse.
- MAURY** (Ernest), Préparateur au Lycée de Nice ; Collaborateur au Service de la Carte géologique de la France.
- PAGANELLI** (Dono), Agrégé de l'Université ; Prof. de Première au Lycée de Reims.
- SANTELLI** (César), Professeur agrégé au Lycée de Metz.
- SANTONI** (François), Professeur agrégé de philosophie au Prytanée Militaire.
- VILLAT** (Louis), Agrégé d'hist. et de géogr. ; Auteur d'ouvrages sur la Corse.

Les opinions émises dans les articles sont personnelles à leurs auteurs.

OPINIONS & DÉCISIONS

DES

Syndicats d'Initiative de la Corse

SYNDICAT DE MARSEILLE

« Par décision du Comité de Direction, la *Revue de la Corse* sera adressée aux membres du Syndicat d'Initiative de la Corse, à Marseille, pendant un an, aux frais du Syndicat ».

La Direction de la *Revue* adresse ses plus chaleureux remerciements au Comité de Direction de Marseille et à son zélé Président, M. Paul Corticchiato, pour le concours effectif et le précieux encouragement apportés par eux à la diffusion de cette nouvelle publication dévouée à la corse.

SYNDICAT DE BASTIA

(Séance du 4 mars 1920)

« Le syndicat décide par un vote d'adresser ses félicitations à M. Clavel et aux rédacteurs de la *Revue de la Corse*, publication bibliographique d'un réel intérêt, qui ne peut manquer d'attirer sur la Corse l'attention des historiens ou des savants qui désirent être utilement documentés sur notre pays ».

La Direction de la *Revue*, en adressant tous ses remerciements au Syndicat d'Initiative de Bastia, est heureuse de transmettre ces félicitations à ses dévoués et érudits collaborateurs auxquels revient tout le mérite de l'œuvre entreprise.

Ces témoignages spontanés de sympathie agissante viennent confirmer à la Direction et aux Rédacteurs de la *Revue* tout l'intérêt et l'utilité de la tâche à laquelle ils continueront à se dévouer avec la satisfaction de se voir compris et approuvés par les plus fervents des enfants de la Corse.

Nous renouvelons cette insertion comme étant la meilleure des recommandations auprès des Syndicats ou groupements corses qui voudraient apporter une aide efficace à la *Revue de la Corse*, afin d'assurer la publication de la prochaine année.

CAUSERIE BIBLIOGRAPHIQUE

(Suite)

L'article paru sous ce titre dans notre dernier numéro nous a valu quelques lettres qui nous engagent à lui donner une suite.

On nous reproche d'exagérer à dessein les difficultés que rencontrent ceux qui font imprimer. Pour prouver le contraire sans entrer dans les détails nous nous bornerons à citer un chiffre facilement compréhensible. Le papier en couleur sur lequel s'impriment ces lignes est le même qui nous servait autrefois pour la Couverture de *l'Indicateur de la Corse*. Or, tandis qu'avant la guerre nous l'avons payé 45 fr., nous le payons aujourd'hui, en fabrique, 455 fr. net et comptant, sans assurance d'en trouver encore le lendemain !

A ce chiffre déjà suffisamment éloquent nous ajouterons l'extrait, suivant d'un grand quotidien de Paris, *la Liberté* !

« La crise du livre français ne fait que s'aggraver. La publication des livres nouveaux a baissé de 50 % ; la réimpression des ouvrages épuisés est à peu près impossible. Les éditeurs ne peuvent plus tenir leurs promesses ; ils restituent les manuscrits. Les écrivains sont au désespoir. Tristes jours ! »

Et l'écho de ces difficultés a pénétré jusqu'en Corse puisque nous lisons dans un quotidien d'Ajaccio, *le Colombo*, les lignes suivantes : « ... Le papier écolier va devenir introuvable et l'on se demande avec anxiété si, demain, les éditeurs pourront continuer l'exercice de leur profession. N'est-il pas particulièrement paradoxal et cruel de constater ce fait que, par la faute de quelques-uns, la pensée française exprimée dans la feuille publique et dans le livre se trouvera dans l'impossibilité de rayonner, à l'heure même où la propagande allemande va reprendre de toute part son intensité de naguère. »

Cette observation est fort juste et préoccupe tous les français qui réfléchissent aux inquiétudes de l'avenir.

Ne lit-on pas dans *Le Gaulois* cet autre cri d'alarme : « La culture française est en péril ; nos professeurs ne peuvent plus faire imprimer leurs thèses, nos revues scientifiques vont mourir les unes après les autres, etc., etc. » ? Sombre tableau, mais qui n'est pas trop chargé et confirme ce que nous disons !

De son côté le Cercle de la Librairie a répandu une plaquette sur *La Question du papier* dont il attribue la cherté aux droits prohibitifs d'importation. Il aboutit à cette triste conclusion : « Le Livre français, imprimé en France est vendu à l'étranger 4 fr. 90, plus les frais de port, d'emballage, de retour, d'invendus, etc. Le Livre français, imprimé en Allemagne est vendu aux libraires étrangers 1 fr. 25 avec un boni de 5 % sur la vente ». Triste constatation pour les 450.000 typos et les 30.000 brocheurs français privés des travaux considérables qui se font en ce moment à l'étranger où ne sévit ni la journée de 8 heures ni l'exagération des salaires. Car le papier n'est pas le seul coupable, et l'élévation exorbitante, des frais d'impression aggrave considérablement la situation. Veut-on encore un exemple personnel ? L'imprimeur de notre *Revue* vient de nous aviser qu'il était à regret obligé de majorer ses factures de 20 %. Cela représente exactement un prix d'abonnement de 6 francs au lieu de 5 francs !... Ce n'est pas encore cela qui facilitera notre tâche !

Un de nos confrères de Versailles déclare à ses lecteurs que l'abonnement qu'il leur sert pour 8 fr. lui en coûte 13... et prie ceux qui le voudront bien de compléter la différence. — M. Chéron annonce à la Chambre que le *Journal Officiel* vendu 0,10 cent. revient à 1 fr. 20 et ainsi de suite. Nous connaissons assez cette situation pour ne pas trop nous en étonner.

Ces exemples que nous pourrions multiplier, suffiront pour montrer la gravité d'un état de choses profondément préjudiciable à la pensée et à l'industrie française, et prouver que, loin d'avoir exagéré, nous sommes bien au dessous de la réalité !...

La Librairie de la Corse

Les pages de couleur composant la partie annexe de la *Revue* forment en quelque sorte, l'organe d'une véritable *Librairie de la Corse*, dont la création a été maintes fois réclamée.

En s'efforçant de rechercher, de faire connaître et de procurer aux amis de la Corse les ouvrages anciens et modernes de tous les éditeurs, la *Revue* facilitera la lecture des travaux publiés sur la Corse, épargnera des recherches parfois difficiles, et évitera la nécessité de s'adresser à plusieurs maisons.

VIENT DE PARAITRE :

La société des sciences H. et N. de la Corse publie le fascicule du 2^{me} trimestre, année 1920, de son *Bulletin* (N^{os} 401 à 404).

Il forme une brochure de 126 pages, irréprochablement imprimée, contenant de très intéressants documents sur la Corse pendant la période révolutionnaire (1789-1799), publiés, avec 3 photogravures, par M. A. Ambrosi-R. continuateur de l'œuvre historique de l'Abbé Letteron.

L'*Indicateur Officiel de la Corse* met en vente sa 34^{me} édition, qui commence la douzième année de sa publication jamais interrompue, même pendant la guerre.

Outre les horaires habituels et un développement très important des renseignements concernant les transports sur routes, ce N^o contient une intéressante monographie illustrée des *Monuments historiques de la Corse*; la description de la *Plaine orientale* faisant suite aux Régions touristiques de M. Louis Villat; un article de tourisme, *Notre Corse*, par M. Roux-Parassac; une description très détaillée de la *Grotte de Pietralbello*, etc.

Retardé pendant plus de cinq semaines par la grève, l'*Indicateur* reparait avec sa couverture de couleur d'avant guerre, prélude d'autres améliorations... et d'autres sacrifices ! En vente partout : 0,75 cent., et franco : 0,80 cent. sur demande adressée à M. A. Clavel, 43, rue Saint-Lazare, à Paris.

Articles Signalés :

Un coin de Corse (Calvi, la forêt de Bonifato) par M. Sorba, avec gravure. (*Revue du Touring Club*, franco : 1. 25).

La Corse. L'île de Beauté (région de Bastia), par M. Roux-Parassac (*La Belle France*, 11 avril 1920), franco 0,75 cent.

Stations climatiques de la Corse, premier article (*La Belle France*), 28 mars 1920, franco : 0,60 cent.

PROPAGANDE

C'est un appel que nous ne répéterons jamais trop pour engager les amis de la *Revue* à nous adresser de nouveaux abonnés, afin de lui fournir les moyens de prolonger son existence au-delà de la première année promise.

QUESTIONS CORSES

3° La publication du célèbre roman de Mérimée « Colomba » a-t-elle été pour la Corse un bien ou un mal ?

La polémique, actuellement soulevée par cette question, nous a suggéré l'idée de la soumettre à nos abonnés en une sorte de referendum.

Nous engageons tous nos lecteurs à nous transmettre leur opinion contenue dans 12 à 15 lignes écrites sur feuille simple de papier à lettres petit format ne renfermant pas autre chose.

Nous prions ensuite, si les réponses sont assez nombreuses, un de nos éminents collaborateurs, habitué par ses hautes fonctions universitaires au jugement des opinions philosophiques et placé hors des sphères d'influence de la Corse, de bien vouloir, après examen, indiquer les avis opposés qui pourraient être publiés en regard afin de soumettre à l'appréciation de nos lecteurs les principaux arguments exprimés dans les deux sens.

(Question renouvelée).

5° Quelle est la meilleure explication des armoiries de la Corse ?

La vignette des armoiries de la Corse, qui orne la couverture de la *Revue*, est la reproduction de la gravure sur cuivre formant le frontispice de la *Giustificazione* de Salvini, édition de Corte, 1764. Elle est la représentation du sceau de Paoli dont nous avons des épreuves en cire authentiques.

Deux abonnés nous écrivent en même temps pour nous en demander l'explication. On en a donné plusieurs. Un de nos lecteurs pourra-t-il nous indiquer la meilleure et la plus véridique ?

6° Qui comblera une lacune dans l'histoire de la Corse ?

Depuis le départ des Phéniciens en 545 avant J.-C. jusqu'à l'arrivée des Romains en Corse vers 260 avant J.-C., il existe une période de plus de deux siècles et demi, sur laquelle il serait intéressant de recueillir quelques documents historiques qui jusqu'ici ont fait défaut.

A. T.

7° Quelles sont les places fortes anciennes désignées par les noms de Blesinon, Charax, Epiconiae, Vapones ?

Strabon parle de ces quatre forteresses habitées qu'il appelle « habitabilia ». Un lecteur de la *Revue* pourrait-il nous dire quelles sont ces quatre villes corses et quels étaient ou sont leurs emplacements ?

Abbé X.

Bibliographie de la Presse corse

Sous cette rubrique, nous publierons, à partir d'un prochain numéro, une nomenclature aussi complète que possible, de tous les périodiques, journaux et Revues Corses qui ont paru depuis Paoli, comme de ceux paraissant actuellement dans l'île et sur le continent.

Un travail de cette importance, publié pour la première fois contiendra inévitablement des mentions imparfaites, des lacunes et peut-être même des erreurs.

Nous prions tous les Corses qui s'intéressent à cette question de vouloir bien, dans l'intérêt de cette publication essentiellement Corse, nous aider à augmenter notre documentation personnelle par tous les renseignements qu'ils possèdent sur les périodiques corses ayant cessé de paraître, afin de compléter ou rectifier nos fiches (dates, durée, format, rédacteurs, etc.)

Nous faisons appel à ceux qui ont à leur disposition des bibliothèques corses ou possèdent d'anciens numéros. Nous en recevrons un exemplaire avec plaisir, ainsi que de tous les journaux qui ont récemment vu le jour à l'occasion des élections.

Cette nomenclature étant établie par ordre alphabétique, il est utile de n'apporter aucun retard à ces renseignements, les derniers journaux parus pouvant ainsi être cités parmi les premiers.

LES PAGES DE LA REVUE

Nous avons la ferme espérance que les lecteurs de la *Revue* ne se plaindront pas d'avoir des lignes trop longues et des pages trop compactes.

En présence de l'élévation exorbitante des prix actuels du papier, nous nous sommes efforcés de faire tenir en deux pages ce qui en fait habituellement trois dans les publications analogues, même de plus grand format, pensant que ce qu'il faut surtout fournir à nos lecteurs c'est du texte et non du papier.

Ils peuvent donc considérer que la *Revue* contient en réalité la composition d'un bon tiers de pages en plus de celles dont elle se compose.

Et nous sommes convaincus qu'en savourant les intéressantes études de nos éminents collaborateurs, nos lecteurs, loin de se plaindre de ce que les pages sont trop pleines, trouveront au contraire qu'elles ne le sont pas assez.

Catalogue d'Ouvrages sur la Corse

Cette nomenclature n'est pas une *Bibliographie*.

Elle comprend tous les ouvrages mentionnés dans la *Revue*, ceux qui se trouvent en librairie et que nous pouvons expédier au prix marqué (plus le port) et d'autres plus rares, épuisés, anciens, ne se rencontrant plus que d'occasion et dont les prix sont constamment variables. La liste est loin d'en être complète, mais il en paraîtra de nouveaux à chaque numéro.

Nous ne mentionnerons toutefois que les livres ou brochures dont nous possédons un exemplaire permettant d'en donner avec précision la description bibliographique et de le céder au besoin.

Nous conseillons à nos clients de faire recommander les envois, malgré le temps que cette précaution nous fait perdre aux guichets de la Poste toujours encombrés à Paris. Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

GREGOROVIVS (Ferdinand) *Histoire des Corses*, traduite de l'Allemand et annotée par P. Lucciana, avec, en appendice, les citations des auteurs grecs et latins, texte et traduction. 1 vol. gr. in-8, 170 p. Bastia, 1881. 4 fr.

Voir compte-rendu, n° 2, p. 25.

Cette histoire, dont le principal mérite est la clarté, précède un important récit de voyage de l'auteur.

MAURRAS (Charles) *Anthinea; d'Athènes à Florence* (en passant par la Corse) *Figures de Corse; une ville grecque et française* (Cargèse). 1 fort vol. gr. in-8, 23 x 15, XII-304 p. Paris, 1919 7 fr. 50

Voir compte-rendu, n° 2, p. 32 et p. 54.

En moins d'un an, cet ouvrage magistralement écrit, à épuisé 13 éditions.

FREDERICK (fils de Théodore 1^{er}) *The description of Corsica with an account of its union to the Crown of Great Britain, including the Life of General Paoli, etc.* 1 vol. gr. in-8, avec carte dépliant, VIII — 212 p. London 1795, très rare.

Voir compte-rendu, n° 2, p. 39.

Ouvrage suivi d'une petition à l'assemblée nationale pour l'exploitation du domaine de Galeria par Focard de Château.

AMBROSI-R. *Histoire des Corses et de leur civilisation*, 1 vol. in-18, 19 x 13, br. couvert. VIII-608 p. avec 50 pl. phot. hors texte : division méthod. en 3 part. et XVI chapitres, résumés, lectures, bibliog. Bastia. 1814. 6 fr.

Cet ouvrage dont l'auteur est agrégé d'hist. et conserv. des antiquités de la Corse, a été récompensé par le Conseil général.

COLONNA de Cesari Rocca. *Histoire de la Corse*, écrite pour la première fois d'après les sources originales. 1 v. br. 19 x 12, VIII-316 p. s. d. 5 fr.

Ouvrage documenté d'après les archives d'Italie, de France et d'Espagne.

COLONNA DE CESARI ROCCA. *La Vendetta dans l'Histoire*, et dans les mœurs, le banditisme, etc. 1 vol. br. in-18, 160 p. couvert. illustrée. Paris, 1908. 1 fr. 50

C'est l'historique complet de la légendaire coutume Corse.

DESBROSSES (Docteur F.) *Une Villégiature à Piana, mœurs Corses.* Album de luxe, gr. in-4^o. 31 x 25, broch. Couv. illustrée avec 20 photos, dont plusieurs pleine page, Paris, 1916. 4 fr. 50

Les photographies, sur papier glacé sont supérieurement imprimées.

MERIMEE (Prosper) *Mateo Falcone.* Nouvelle Corse accomp. de sept autres nouvelles du même auteur formant un vol. in-18 de 336 p. Paris, s. d. 5 fr. 50

Cette nouvelle de l'auteur de *Colomba* a eu la même célébrité.

BONETTI (Commandant A.) *Lettre de Corse, Compte-rendu d'une excursion* (grotte de Vélone) 1 br. in-8, 16 p. 1895 3 fr. 50

Extrait d'un Bulletin épuisé.

ANDREI (A) *A travers la Corse.* 1 vol. in-18, XII — 334 p. 37 grav. carte col. et plans, Paris, 1893, 1 vol. broché, 6 fr., relié 7 fr. 50

De la collection des « Etapes d'un touriste ».

PINELLI (J.-D.) *Corsica de Pietra-santa*, roman de mœurs contemporaines avec préface de M. Sampiero Porri 1 fort vol. br. in-18 372 p. Paris S. d. 6 fr. 50

« C'est une œuvre vraie et vivante où Corsica, cette sœur de *Colomba*, est plus naturelle et plus humaine » S. P.

SPALIKOWSKI (Ed.) *Impressions de Corse.* Le pays : les habitants ; l'industrie, la politique ; les mœurs ; l'avenir de la Corse. 1 vol. in-18 broché, Paris, 1909. 3 fr. 50

Intéressant ouvrage trop peu connu.

CARTE DE LA CORSE. au 524000^e, par E. Guillot, Géogr. au Minist. de la Guerre, dépliant, 50 × 40, pap. fort. en 4 coul. avec les alt. et toutes les indications utiles, en un portefeuille perc. rouge. *Occasion*, 1 fr. 50, *franco* 2 fr.

C'est une des cartes les plus complètes et les plus pratiques pour le touriste ; son cartonnage seul vaudrait le prix aujourd'hui.

RENUCCI (E. O.) *Novelle Storiche Corse rivedute, corrette ed accresciute di sei novelle inedite*, 3^e éd. 1 broch. in-12, couv. 166 p., Bastia, 1838, 5 fr.

Cette édition rare contient 23 nouvelles ou récits sur divers sujets corses.

COLONNA de Cesari Rocca. *Le Nid de L'aigle.* Napoléon, sa Patrie, son Foyer, sa race, d'après des documents inédits. 1 vol. in-16 br. 314 p., 6 fr. 50

Cet ouvrage documentaire contredit souvent les assertions des historiens de la famille Bonaparte, notamment de Fréd. Masson et contient quantité de renseignements introuvables ailleurs.

PÉRÈS (André). *Corses et Génois*, roman historique de l'époque où la lutte était ardente entre les deux peuples. 1 vol. br. in-18, 290 p. 1906, 7 fr. 50

Le succès de cette étude des mœurs de l'ancienne Corse a promptement épuisé cette édition.

TONELLI (Philip.). *La Vierge des Makis*. 1 vol. br. petit in-16 rogné, 128 p. 4 grav. pleine page. couv. illustrée, édition populaire. 0 fr. 60, *franco* 0 fr. 75

Voir compte-rendu n° 3 p. 69.

Le prix de cette intéressante brochure a plusieurs fois augmenté.

BLANCHARD (Raoul). *Les genres de vie en Corse*. 1 broch. gr. in-8, étudiant cinq types de vies différentes avec 64 p. et 2 photos, Bastia, 1915, 4 fr. 50

Savante étude ethnographique publiée d'abord par l'Institut de géogr. Alpine.

JOLLIVET (Maurice). *En Corse; I. La politique familiale; II. Les mœurs et la religion*. 1 br. ext. rebr. in-8, 1894, 4 fr. 50

Critiques acerbes des mœurs de l'époque qui ont plus nui à la Corse que *Colomba*.

ROUGIER (Docteur). *Carnet de voyage en Corse*. 1 broch. gr. in-8, de 44 p. avec 21 similigr., Lyon 1909, 3 fr. 50

Intéressantes descriptions présentées avec goût et illustr. artistiques.

BAGUENAULT de PUCHESSE (Gustave). *La Conquête de la Corse et le Maréchal de Vaux en 1769*. 1 br. gr. in-8, 64 p. extr. 1880 5 fr.

Extrait soigneusement broché d'un Bulletin historique épuisé.

PROSPERI (Gioacchino). *La Corsica ei miei Viaggi in quell'isola*; 10 lettres où sont traitées diverses questions corses. 1 vol. broch. 23 × 15, 212 p. Bastia, 1844, rare (dos brisé) . . . 10 fr.

Suivi de l'oraison funèbre de Mgr Sebast. Piuo, pron. dans la cathédrale d'Ajaccio.

BOLAND (Henri). *Au pays de la Vendetta. La Corse tragique et pittoresque*. 1 broch. in-4° 24 p. Rouen, 1906 4 fr. 50

Intéressante Conférence faite à Rouen. Extrait broché sous couverture.

PIOBB (Pierre). *La Corse d'aujourd'hui, ses mœurs, ses ressources, sa détresse*. Le pays, le peuple, le mal. 1 vol. broch. 19 × 12 172 p. couv. ill. Paris, 1919 2 fr.

C'est en quelque sorte la mise au point des études faites par P. Bourde en 1887.

THOMAS (E.). *Examen critique des anciens noms de l'île de Corse*. 1 broch. de 24 p. gr. in-4° Montpellier, 1855. Extrait rare 6 fr.

L'auteur, ancien Archiviste, a traité cette savante étude avec la plus complète documentation.

CHARPENTIER (H.), d'Olmeto. *Les mines de cuivre de Castifao et Moltifao*. Mémoires de 12 p. in-8, extr. rebroché, 1878, épuisé 4 fr. 50

Cette savante étude est extraite d'un Bulletin scientifique ancien et rare.

STEIN (Henri). *Le Musée d'Ajaccio; Mémoire historique; description; Compte-rendu*. 1 broch. gr. in-8, 16 p., sous couv. impr. avec une planche photographure, 1894 2 fr. 50

Savante étude pour la Société des Beaux-Arts, dont l'auteur est membre.

GREIM (prof. Georges et Mathilde). *Corsica*, Description et guide du touriste en langue allemande, avec 3 cartes et 58 photos, 1 broch. cartonné, 100 p. in-8, Frankfurt. 1914 . . . 6 fr.

Voir compte-rendu n° 3, p. 63.

Edition de luxe soigneusement impr. sur pap. couché. Belles photogravures.

ROMBALDI (Jacq.). *Sampiero Corso*. La Corse française au XVI^e siècle. Ed. Elzévir, 20 × 13, pap. vergé mat, couv. 2 coul. repliée, 1887. 5 f.

Edition artistique, têtes de chap. et culs de lampe en rouge.

TONELLI (Philippe). *Scènes de la Vie Corse, la Vierge des Makis, etc.* 1 vol. in-12, 278 p., Paris, 1890.

Voir compte-rendu, n° 3, p. 69.

De tous les romans de l'auteur, c'est celui qui eut le plus de succès.

- B.V.** (ancien préfet) *La misère de la Corse*, 1 b. gr. in-4^o, 34 p. avec notes marginales, Paris 1908. 3 fr.
« J'ai écrit ces pages pour aider mes compatriotes dans les durs combats qu'ils auront à soutenir pour sortir de la misère imméritée qui les opprime » B.V.
- B.V.** (ancien préfet), *Pauvre Corse* ! 1 broch. in-8, 36 p. sous couvert. impr. Toulon, 1909. 2 fr. 50.
« Le rapport officiel, du 4 juillet 1909, est un monument de bêtise outrecoûdante » B.V.
- COURTILLIER** (Gaston). *La Corse et l'opinion publique au XVIII^e siècle*, 1 broch. gr. in-8, 60 p. 1912. 5 fr.
Contient une bibliographie de la Corse relative à cette époque.
- COLONNA de Cesari Rocca**. *Un ministre de Philippe II auteur d'une histoire de la Corse* (Matheo Vasquez de Leca), 1 broch. in-8, couv. imp. (ext.) Paris, 1917. 2 fr.
Cette histoire a été publiée dans le Bulletin de la Société des Sciences de la Corse, sous le titre de *Croniche de Giovanni della Grossa*, etc. L'auteur est né en Corse, de parents corses. Tirage à part non mis dans le commerce.
- VUAILLE DE ST-LUCIPIN**. *La vérité sur la Corse et ses habitants*, origine, ascendance et parenté des Corses, 1 broch. in-8, 32×14, 32 p. Poligny, 1910. Epuisée. 2 fr. 50.
Etude historique, géograph. et économique.
- COLONNA DE CESARI ROCCA**. *Don Juan Corse*, sa famille, sa légende, sa vie. 1 br. in-12, 72 p. couvert. 2 coul. Paris, 1917. 3 fr. 50.
Edition de luxe, caract. Elzévir, ornements, fleurons, etc.
- MARCAGGI** (J.-B.) *Fleuve de Sang histoire d'une Vendetta Corse* 1 vol. br. 19×12, 332 p. Paris, 1898. 6 fr. 50
Ecrit sur des documents tirés des archives de la Corse (note de l'auteur).
- ARDOUIN-DUMAZET**. *La Corse*, Balagne, Nebbio, Cinarca, Niolo, Casinca Castagniccia, cap Corse, etc. 1 fort vol. br. avec 28 cartes et 10 vues, VI-384 p. Index alph. très complet, Paris, 1890. 5 fr. 50
Carte des provinces sur la couverture.
- CROZE** (Austin de) *La Chanson populaire de l'île de Corse*, avec conclusion de M. P. Fontana. 1 vol. br. 19×12, 176 p. XII chap. et nombreuses planches de musique gravée, Paris, 1911. 7 fr. 50
Ouvrage documentaire presque épuisé.
- NATALI** (J.-B.). *Lilla, Scènes de la vie Corse*. 1 vol. br. petit in-8, 234 p. Paris, 1912. 5 fr.
Ce premier des ouvrages qui consacrent la réputation littéraire de leur auteur eut plusieurs éditions successives.
- NATALI** (J.-B.). *L'Appel du Pays*. (Scènes de la Corse) petit in-8, 1 vol. br. 234 p. Paris, 1912. 5 fr.
Le mérite littéraire de cet ouvrage lui a valu rapidement plusieurs éditions.
- LYS** (Georges de). *Sensation du maquis*. 1 broch. in-8, 2 col. avec 8 photos. Paris, 1895. 4 fr.
Extrait d'une Revue de grand luxe qui dura peu de temps.
- MÉRIMÉE** (Prosper). *Colomba*. 1 vol. broch. complété par deux autres nouvelles du même auteur 400 p. s. d. 5 fr. 50
Voir compte-rendu, n^o 2, p. 44.
La plus célèbre des études de mœurs Corses publiée sous forme de roman, le chef d'œuvre de ce genre.
- DUMAS** (Alex.). *Les frères Corses*. 1 vol. br. in-28, 300 p. Paris s. d. épuisé.
Ce célèbre roman est suivi de *Othon l'Archer* qui complète le vol.
- TONELLI** (Philippe). *Les Amours Corses, Une tombe dans le Maquis, La femme Corse, Le bandit Suzzoni, Chansons Corses, etc.* 1 vol. broch. in-8, 390 p. Paris, 1898. 2 fr. 50
- BOSC** (Célestin) *La conspiration d'Ajaccio contre la France en 1809, d'après la correspondance officielle inédite*. 1 vol. br. in-8, 23×14, 344 p. Paris, S. d. 3 fr. 50
Documents puisés dans les archives municipales, l'auteur étant archiviste de la Ville
- TRANQUALÉON** (de). *Monaco, La Corse et Sainte Dévote*. 1 vol. br. in-12, 276 p. avec 6 planches inédites en photo-typie. Paris, 1901. 4 fr 50
Intéressante étude de mœurs de la Corse en même temps que du rôle et du Culte de Ste-Dévote en Corse.
- BONAPARTE** (Prince Roland). *Une excursion en Corse*. 1 fort vol. broché couv. in-4^o, 29×33, avec 6 pl. héliogravure. impression de luxe, Paris, 1891. rare.
Cet ouvrage, imprimé pour l'auteur et non mis dans le Commerce, contient une très importante bibliographie de la Corse.

Abonnement d'un an : France, 5 fr. ; Etranger, 6 fr.

La Revue paraît tous les deux mois, de Janvier à Décembre.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste de France, Algérie, Tunisie, Maroc et Colonies.

REVUE DE LA CORSE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & BIBLIOGRAPHIQUE

LES CORSES A L'ÉTRANGER

LES CORSES DE MARSEILLE

premiers colonisateurs français de l'Afrique ⁽¹⁾

« A Marseille, il y a plus de Corses que de Marseillais », écrit un espion génois peu avant la dernière descente de Sampiero en Corse. L'atmosphère de la ville incite certainement ce ligurien à l'exagération mais, à vrai dire, on rencontre des Corses sur tous les points de la Provence, non seulement parmi les soldats et les marins, mais dans le commerce et l'industrie. Plusieurs d'entre eux occupent des situations enviables dans le haut négoce et commencent même à prendre rang dans l'aristocratie provençale, en exerçant les magistratures principales de la cité. Dès 1545, Tomaso Lencio, de Morsiglia, avait acheté, *pour 820 écus d'or au soleil*, une maison proche de l'Hôtel de Ville. Il la fit abattre et remplacer par un palais qui excita l'admiration de l'historien Filippini

(1) Le ministre de la Marine n'oublie pas qu'il est Corse, et il se crée des titres à notre reconnaissance en découvrant dans ses fonctions mêmes l'occasion de mettre en relief les gloires de la Corse et d'augmenter ainsi le prestige de notre petite patrie. Et ce n'est pas là un geste stérile, car ces gloires imposent à ceux à qui on les découvre le respect de notre race en même temps qu'elles nous font, à tous, un devoir de ne pas nous montrer indignes de ceux qui nous ont précédés.

M. Landry ayant exposé récemment devant moi le désir de voir mettre en lumière les services rendus sur mer par les Corses à la France et à la civilisation, j'ai cru devoir faire appel à la compétence de mon ami, M. de la Roncière, l'éminent historiographe de la Marine française qui, au cours de son œuvre considérable, nous a déjà dit toute l'admiration qu'il professe pour la bravoure, la noblesse, l'énergie insurmontable de ceux de nos compatriotes dont il a étudié les brillantes carrières, M. de la Roncière nous racontera donc sous peu avec autorité, les exploits des Pierre Ornano, des Vitali, des Franceschi, des Casabianca et de tant d'autres qui, pour être moins connus, n'en sont pas moins dignes de l'attention de la postérité. Pour moi, je ne veux que résumer ici l'effort considérable des Corses du XVI^e siècle pour coloniser le nord de l'Afrique et jeter les fondements de notre influence en Orient, effort dont s'est inspiré, depuis trois cents ans, la diplomatie française dans ses relations avec l'Empire ottoman et ses tributaires.

lors de son passage à Marseille (1). C'est chez lui que descendent les ambassadeurs de la Sublime Porte lorsqu'ils se rendent à la Cour. Dans cet hôtel encore transformé et embelli, les arrière petits-enfants d'Antonio Lencio recevront Louis XIV, alors que l'hôtel des Franceschi, de Centuri, accueillera Colbert (2). Les Gaspari, les Cipriani, les Agostini, les Cattaciuoli, les Orsini, les Napolloni, les Porrata, les Libertà-Baglioni, les Berengieri, les Sasso, les Costantini, etc., armateurs et pêcheurs de corail, feront souche de grandes maisons provençales, aussi jalouses de leur qualité de gentilhomme que du droit de se livrer, sans déroger, au négoce qui les a enrichis. C'est à ces Corses entreprenants et laborieux, la plupart originaires du cap Corse, mais surtout aux Lenci (de Lenche) que revient la gloire d'avoir porté, les premiers, le drapeau français sur le sol africain.

Si l'on en croit les mémoires généalogiques, les Lenci étaient déjà représentés à Marseille à la fin du XV^e siècle. En 1514, l'un d'eux, Bartolomeo, aurait été recteur de l'hôpital du Saint-Esprit. Cependant ses petits-fils Tomaso (fils de Gabriele) et Antonio (fils de Gio-Pietro), *gentilshommes de l'île de Corse*, n'obtinrent respectivement leurs lettres de naturalité qu'en 1553 et 1559. Peu d'années après (1564) Antonio était élu second consul de Marseille.

Tomaso Lencio, était l'ami et le banquier de Sampiero. Quand le colonel écrit à son fils Alphonse, le futur maréchal, il ne manque pas de lui rappeler de « prendre conseil de patron Tomaso ». C'est que non seulement Tomaso et son cousin ont acquis une fortune respectable, mais ils ont à la Cour des protecteurs influents et jouissent en Barbarie et à Constantinople d'un crédit sans égal. Ils reçoivent chez eux, en 1565 et 1567, l'ambassadeur du Sultan, Hadji-Morat ; au second voyage, Tomaso lui fait cadeau de 30 palmes de velours violet et lui avance 1200 livres pour son séjour en France. Ces habitudes de générosité qui ne pouvaient qu'être appréciées par l'entourage du Grand Seigneur, avaient depuis longtemps porté des fruits. En 1553, Tomaso, qui passait déjà pour un très riche armateur, après avoir indemnisé les Lomellini, qui depuis plus d'un siècle recueillaient le corail à Massacarès, et les d'Oria, obtenait du vice roi d'Alger « congé et permission de pescher du corail et de le rapporter en France ». En même temps, des lettres patentes de Henri II l'autorisaient à trans-

(1). Cette habitation se trouvait proche de l'Hôtel de Ville, donnant d'un côté sur la Grand'Rue, de l'autre sur la rue du Port.

(2). La demeure des Franceschi, une des habitations les plus curieuses de Marseille, de l'avis de M. Tissier, portait, récemment encore, le numéro 39 de la rue de la Loge.

porter en Barbarie « toutes marchandises de contrebande prohibées ou défendues et d'employer pour sa sécurité une ou deux frégates équipées ». Pour l'exploitation de son privilège, Tomaso s'associa à quatre grands négociants marseillais : son compatriote Pietro Orsini et son cousin germain Antonio Lencio, auxquels se joignirent les provençaux Carlin Didier et Jean Riquet, ancêtre de Mirabeau.

En 1560 Lencio obtint du sultan Selin III le don en propriété des « places, ports et havres situés sur la côte de Barbarie, et appelés la Calle, le Collon, Cap-Rose et Bône, avec permission d'y élever des forts, batteries et établissements de commerce ». Charles IX agréa et confirma cette donation.

Ce fut alors que les Lenci, d'accord avec leurs associés, construisirent dans une anse du rivage, à côté de Bône, le *Bastion de France*, qui devint à la fois un comptoir pour le commerce du corail et un abri fortifié pour les pêcheurs marseillais. De nouveaux associés appartenant à l'élite du négoce méditerranéen, se joignirent aux Lenci.

En 1565, Tomaso mariait sa fille à Jean-Baptiste Forbin de Gardanne et lui donnait en dot 24000 livres, « outre les bagues, bijoux d'or et d'argent et pierres précieuses ». L'année suivante son gendre devenait premier consul de Marseille. Ce marchand grand seigneur, en entrant dans la compagnie, en rehaussa le prestige.

Les affaires étaient en pleine prospérité quand Tomaso mourut (1568). Son cousin Antonio le remplaça, et un négociant bonifacien qui venait de recevoir ses lettres de naturalité, Gio-Agostino Cataciuolo, entra dans la compagnie.

Le premier acte d'Antonio (dont le nom français, Antoine de Lenche, a prévalu) fut d'obtenir du Grand Seigneur pour le vice-roi d'Alger, le « commandement qu'aucun trouble ne soit apporté à la jouissance des privilèges de la Société ». Redoutant la concurrence d'une autre compagnie marseillaise, il emploie toute son activité à prévenir les coups de l'adversaire. Avec ses compatriotes Giovanni Porrata (de Bonifacio) et Orssanto Cipriani (de Centuri) il fonde une nouvelle société dont le champ d'exploitation s'étendra à la régence de Tunis : le vice-roi d'Alger, Euldji Ali, le sert auprès du bey de Tunis et du pacha de Tripoli : A ce dernier Antoine va lui-même offrir de riches cadeaux. Il lui importe avant tout de ne pas laisser grandir l'influence de la société rivale.

La lutte fut vive : à la tête de celle-ci se trouvait un riche négociant J.-B. de Nicolle qui jouissait à la Cour de hautes protections. Il est probable que Lenche employa auprès des Valois les procédés qui lui avaient assuré l'appui du Grand-Seigneur, et que ceux-ci n'y furent pas jugés déplacés. En

1580, il pouvait envoyer à Constantinople le corse Salveti avec une recommandation du roi, mais Henri III appuyait avec une chaleur égale les deux concurrents. L'ambassadeur de France, M. de Germigny, prit alors une décision et déclara à Sa Majesté qu'il ne pouvait pas solliciter constamment du sultan des commandements contradictoires ; il faisait observer en outre que le capitain pacha Euldji-Ali, ancien vice-roi d'Alger, était favorable à Lenche et que « difficilement autre que Lencio et sa compagnie en pourrait jouir et tirer profit ». Lenche obtenait gain de cause, et Nicolle ne crut pouvoir mieux faire que de s'associer à son rival — association éphémère d'où naquit un procès qu'Antoine gagna encore — grâce à sa générosité.

La fortune d'Antoine de Lenche s'était considérablement accrue. Dès 1575, il avait obtenu « des lettres d'Etat de maître des ports de Toulon ». En 1588, il fut élu, malgré les ligueurs qui dominaient à Marseille, second consul de la ville, « et il fut, dit l'historien de la Provence, Ruffi, de ceux qui, fidèles au devoir sacrifièrent leur vie à la fureur du peuple ».

Les membres de la « Magnifique grande Compagnie du Corail » et le clan des corses étaient opiniâtement attachés à la cause royale. Lenche, homme énergique, résolut de s'emparer de vive force de l'Hôtel de Ville. Suivi d'une cinquantaine de ses partisans, il se présente au corps de garde le pistolet au poing. La sentinelle le couche en joue, Lenche la tue. Une lutte inégale s'engage entre royalistes et ligueurs : ces derniers prévenus du coup de mains préparé par Lenche, ont renforcé le poste et les partisans du consul sont mis en fuite. Lenche se réfugie au couvent de l'Observance d'où il est arraché le lendemain et mis à mort à coups d'épée et de pistolet.

Sept ans plus tard, les Corses prirent sur les ligueurs une revanche éclatante que M. Paul Masson a comparée à une vendetta. Il est certain que les griefs ne leur manquaient pas. La mort d'Antoine de Lenche n'était pas oubliée ; sa veuve avait été emprisonnée ainsi que la femme de Jean Riqueti ; les consuls ligueurs Casaulx et d'Aix, avaient fondé une compagnie rivale : enfin Marseille, seule ville de France (sauf en Bretagne) qui n'eut pas encore reconnu l'autorité royale, était menacée d'une invasion espagnole.

Les membres de la Compagnie semblent avoir presque tous pris part au complot qui débarrassa Marseille des *duumvirs*. Depuis la mort d'Antoine, quatre Corses de son intimité étaient entrés dans la société : c'étaient Paolo Porrata, Orso-Santo Cipriani, (dont le fils Jean-Paul devait épouser Honorate de Forbin, petite fille de Tomaso Lencio), Anton-Maria Salveti et Filippo Gaspari, originaire de Morsiglia comme les

Lenci. Autour d'eux en qualité de capitaines marins, de comptables, de soldats, d'ouvriers, de fournisseurs, les Corses augmentaient chaque jour. Ceux qui se chargèrent de l'exécution habitaient Marseille depuis de longues années ; leur grand-père avait obtenu ses lettres de naturalité en 1541, et l'un d'eux allait en 1591 acquérir une part dans la *Magnifique Compagnie*.

On les appelait Libertad (Libertà) et on les disait descendants d'un Pietro Baglione qui aurait provoqué en 1421 la révolte de Calvi contre les Angonois, et mérité ainsi ce glorieux surnom.

Nous laissons à l'Hermitte Souliers toute la responsabilité de cette tradition, ainsi que du récit de la délivrance de Marseille par les Libertad dont le rôle a été diversement apprécié ; toujours est-il qu'en poignardant Cazeaux au milieu de ses gardes, (17 février 1596) Pierre Libertad débarrassa Marseille du danger espagnol, et remit la ville sous l'autorité royale. Dès qu'il en fut informé, Henri IV le remercia chaleureusement. « On perd l'admiration des autres choses, écrivait le président du Vair, depuis évêque de Lissieux et garde des sceaux, mais celle-ci redouble toutes les fois qu'on y fait réflexion. C'est un prodige inconcevable. » Pierre Libertad fut nommé viguier et capitaine perpétuel de la Porte Royale de Marseille et gouverneur du Fort de Notre-Dame de la Garde, capitaine de cent hommes d'armes et de deux galères entretenues. Le roi lui accorda en outre le privilège de « faire pêcher le corail aux mers, côtes de notre pays de Provence, et ce depuis notre ville d'Antibou (Antibes) jusqu'à Fos sans que autre que lui puisse faire la pêche ». A sa mort advenue l'année suivante (10 février 1597) on lui décréta des funérailles publiques, et une statue lui fut élevée.

Je n'entrerai pas ici dans le détail de l'organisation de la compagnie qui semble avoir été formée sur le modèle des associations du même genre qui fonctionnaient à Gênes depuis les croisades et à qui elle emprunta la grandiloquente qualification de « magnifique ». Je me contenterai de produire, d'après le remarquable ouvrage de M. Paul Masson sur les *Compagnies du Corail*(1), les grandes lignes de cette organisation : « Le capital de ces sociétés n'est pas fixé ; il y a association de personnages plutôt que de capitaux, les associés engagent tous leurs biens en commun. Pas d'émission d'actions. Chacun des membres de la compagnie y possède un intérêt qui peut être très variable. » La part d'intérêt de chaque actionnaire est appelée « *Carat* ».

(A suivre)

COLONNA DE CESARI ROCCA.

(1). Paris, 1908, Fontemoing, éditeur.

LES OUVRAGES DIVERS SUR LA CORSE

MAURRAS (Ch.) : Figures de Corse ;
Une ville grecque et française.

(Suite et fin)

Dès qu'il a mis pied sur le bateau qui le mène de Marseille à Bastia, jereconnais l'homme qui éprouve ses émotions intellectuelles à la lumière des anciens ou qui projette l'expérience de ceux-ci dans notre monde moderne : le vaisseau noir, la nef noire d'Homère, c'est notre vapeur triste, chargé des soucis des hommes, avec ses fumées sombres et ses bruits discordants au milieu de la mer étincelante. Les femmes corses, passagères du bateau, dans leur costume noir, le font rêver de *tragédie* plus que d'*idylle*.

Bastia, entrevue quelques heures matinales, n'offre à sa curiosité que le pittoresque de son vieux quartier et la finesse de ses agiles laitières ou marchandes de fruits ; le voyage en chemin de fer l'enchanté : il note, avec ce sobre coloris qui distingue toujours son style dans de tels passages, la côte et l'étang de Biguglia, les eucalyptus et les oliviers, les villages haut perchés, la couleur des terres, les châtaigniers, les torrents, puis la prestigieuse montagne au flanc de laquelle serpente la voie ferrée. Mais il se garde bien d'un romantisme intempestif : ce qui donne le ton spécial, l'allure à ces pages descriptives, rapides, colorées, ce sont à mon sens les souvenirs de l'humaniste : « Quelques troupeaux semés deci delà confirment une molle impression de rusticité virgilienne. Ce pays sans histoire exhale ainsi tant de poésie naturelle que l'on voudrait nommer un pauvre ruisseau Sperchius, un obscur vallon, le Tempé. — Les arbres penchent leurs rameaux, les rochers et les terres s'infléchissent, se creusent en d'harmonieux petits cirques, *formés pour retentir des flûtes pastorales*. » Il faut bien se garder de croire qu'il s'agisse là de simples réminiscences d'école, notes savantes et pédantes d'un lettré en vacances. Ce sont en réalité des jugements : « Car pourquoi se borner à décrire un paysage ? Pourquoi n'en ferions-nous pas le même jugement que d'un ouvrage fourni de main d'homme ? » Les mœurs simples et agrestes du pays, sa fidélité à de très anciens usages se reflètent ainsi dans cette nature abandonnée à sa jeunesse primitive.

Ajaccio doit donc ainsi (si je force encore la vigueur logique et l'enchaînement des idées de l'écrivain qui est devenu un des plus rigoureux penseurs de notre époque), Ajac-

cio, assise au bord de son magnifique golfe, avec son beau cirque de montagnes, doit donc offrir au voyageur classique moins ses merveilles naturelles que le spectacle de telle rue où grouille une marmaille d'enfants, jouant aux jeux séculaires du chef et de ses compagnons disciplinés, que celui de ses paysans, descendus au marché sur leurs petits chevaux, drapés « d'un air de paresse, de superbe et d'insouciances seigneuriales », portant en croupe leur femme toute de noir vêtue, dans cette attitude de deuil « qui passe la noble gravité convenable aux habitants d'un beau pays. » Au moment où par une assez facile association d'idées cette noble gravité de l'habitant dans ce cadre antique nous rappellerait quelque chose de l'ancienne Rome, M. Maurras nous y mène comme par la main quand à propos de la session du conseil général il voit les représentants suivis « d'un cortège d'amis, de serviteurs et surtout de solliciteurs.... Ainsi venaient à l'assemblée les anciens patriciens de Rome. » On comprend comme il peut louer cet usage si peu *démocratique* et qu'il juge au fond si raisonnable : « nos orateurs parlent sans cesse de solidarité ; les Corses la pratiquent de la seule façon qui soit juste et possible, c'est-à-dire à l'intérieur d'un groupe, d'une tribu, d'un petit clan organisé comme une famille.... Comme chez nous au temps passé, leurs forts aident leurs faibles ; groupés autour des forts, les faibles par leur nombre augmentent la puissance naturelle des protecteurs. Et depuis que le monde est monde on n'a pas trouvé mieux. » Oui certes, mais j'ajoute à condition que forts ou faibles, tous soient guidés par la justice et par quelques autres vertus.

Si épris qu'il soit des traditions du passé, M. Maurras ne ferme pas les yeux sur une évolution qui tend à se dessiner dans le caractère de l'habitant : « Ce gueux si fier énonce l'intention de sortir de son indolence. Il ne travaille pas encore. Mais il demande les moyens de travailler avec fruit. » Industriel, en effet, quand il est transplanté, pourquoi ne le serait-il pas dans son propre pays ? « Changez les conditions et surtout les rétributions du travail, vous changerez peut-être un caractère de la race. »

Dans les deux promenades qui restent à faire à M. Maurras, au musée et au cimetière, je crois retrouver encore la préoccupation capitale de rattacher fortement le présent au passé. Au musée, il sera attentif surtout au masque de Napoléon, réplique du visage de Madame Mère, le seul des Bonaparte qui ne soit pas du type romain. Mais l'œuvre de l'empereur n'est-elle pas en contradiction avec les mœurs romaines de son pays ? « Ils ont gardé famille, clan et tribu, mais leur Napoléon nous a enlevé tout cela. » La nécropole

enfin, ces tombeaux privés dispersés dans la campagne, jalousement enclos derrière leurs cyprès, « le plus noble endroit qu'on puisse visiter ici » lui est un symbole des sociétés passées. « Quand au détour des Sanguinaires, sur le bateau qui m'emportait, les points blancs de la nécropole ont cessé de m'être visibles, il m'a semblé que l'un des derniers forts de notre race et le meilleur refuge qu'elle se fût donné contre l'administration de l'Égalité consulaire s'évanouissaient de mes yeux. — J'aurai quitté sur ce regret la patrie de Napoléon. »

Comme on le voit maintenant peut-être, ce n'est pas toute la Corse, tant s'en faut ! que M. Maurras a entendu nous représenter. Dans *Anthinea* il éprouve la qualité de ses idées et de ses préférences. De la Corse il n'a donc voulu regarder que la vieille terre classique, il n'a choisi que ce qu'il a voulu, c'est-à-dire ce qui a fait retentir dans son intelligence ou sa sensibilité les sonorités que ses pèlerinages aux musées athéniens ou florentins y avaient déposées. Cargèse, c'est la cité grecque, fidèle à ce qu'il y a de plus sûr dans son hellénisme, esprit de finesse et de modération ; la Corse, c'est avec des paysages attestés, pour ainsi dire, par les descriptions d'un Virgile ou d'un Théocrite, la persistance dans le monde moderne d'une des plus anciennes et des plus vénérables formes de la société. Il y a en elle je ne sais quoi qui rappelle la Grèce et Rome. Cette manière de voir les choses, j'ai dit qu'elle était d'un humaniste, en prenant ce mot dans son sens le plus plein. A l'époque où ces pages d'un style si pur et si travaillé ont été écrites, 1898, alors que l'homme politique, sauf erreur, ne s'était pas encore aussi définitivement campé dans les partis pris qu'on lui connaît, ne semble-t-il pas que M. Maurras emploie pour juger un petit monde moderne toute la sagesse qu'il a reçue du monde ancien ? Si cette hypothèse est exacte, il est intéressant de constater par l'exemple que nous avons lentement analysé, une des sources auxquelles s'est nourri un des talents les plus originaux et les plus vigoureux de nos jours.

G. COURTILLIER.

ÉTUDES HISTORIQUES SUR LA CORSE

Une Magistrature agricole en Corse au XVI^e siècle.

La République de Gênes qui, en 1562, s'était vu céder, par l'Office de Saint George, le gouvernement de la Corse, tenta, après la mort de Sampiero et l'échec de l'insurrection

dont il avait été le chef, de relever la situation morale et économique de l'île.

On sait que la révision des *Statuts* fut opérée à cette époque. D'autres mesures furent prises, à l'instigation de l'Office de la Corse ou des *Nobili Dodici*, qui étaient les représentants des intérêts ou les interprètes des désirs du peuple Corse. Une de ces mesures, jusqu'ici peu connue, révèle chez ceux qui l'inspirèrent un très louable souci des besoins de l'agriculture et de la prospérité matérielle du pays. Un document, qui se trouve aux Archives d'Etat de Gênes (1), nous a, en effet, conservé le texte d'un projet élaboré en 1571 et qui établit une véritable magistrature agricole dans l'île. C'est sur la proposition de Francesco de Fornari et du Magnifique Office de Corse que l'Etat génois, représenté par le Doge, les Gouverneurs et les Procurateurs créa cette originale institution.

Ce curieux document comprend deux parties : la première écrite en latin, est la décision même de la République ; la seconde, en italien, est un mémoire annexe, véritable règlement d'administration.

Je crois utile de donner ici la traduction de cette pièce :

« L'an 1571, le 27 novembre, l'Illustrissime et Excellentissime Seigneur Doge, et les Illustres Seigneurs Gouverneurs et Procurateurs de l'Excellentissime République de Gênes.

« Ouïe la proposition faite par les magnifiques Seigneurs Francesco de Fornari, et les Collèges du Magnifique Office de Corse, « touchant la nécessité d'élire quatre citoyens, chargés du soin de « rendre à la culture la terre de l'île de Corse, en sorte que cette île « produise des fruits plus abondants, ainsi que du soin de faire construire des tours pour défendre les populations contre les pirates, « lesquelles tours pourront être construites au moyen des sommes à « recueillir par le Magnifique Office de San-Giorgio ; ces magistrats « sont en outre chargés de faire les autres opérations exposées dans « le mémoire ci-joint.

« Après examen, et en louant le rapport fait par ledit Magnifique Office, et sachant bien que cette affaire a en vue l'intérêt public, « mais ne peut être commodément exécutée par ledit Magnifique Office de Corse, puisqu'il est accablé d'autres charges concernant « ladite île ;

« Décrétèrent et décrètent, après vote, qu'une magistrature de « quatre citoyens devra être élue, lesquels seront dénommés « Office « préposé aux semences de la Corse : *Officium deputatum super seminarius Corsice* » et auront toutes les charges exposées dans le mémoire ci-dessous. Leurs pouvoirs dureront deux années, à condition que les deux plus vieux de ceux qui seront désignés dans la « première élection ne resteront en fonctions qu'une seule année, afin « que chaque année il n'y en ait que deux à élire. Et ces prescriptions « seront en vigueur aussi longtemps qu'il plaira à leurs Illustrissimes Seigneuries ».

(1). Sénat, Libro dei Decreti, 1562-1587, pp. 77, sqq.

Texte du mémoire-annexe :

« Que ladite *Magistrature des Semences* soit de quatre citoyens, « en majorité des personnes expérimentées de l'île, qui aient soin de « se réunir une ou au moins deux fois par semaine, pour s'occuper « de la culture des terres de la Corse, des semences, des mines et « des pêches.

« Item, qu'ils aient soin de la construction des tours, au moyen de « l'argent qui sera recueilli à cet effet par l'Office de San-Giorgio.

« Item, qu'ils s'occupent de toutes les suppliques qui seront pré- « sentées pour des concessions de terrains, de préciser les formes et « modes sous lesquels on jugera expédient de faire lesdites conces- « sions, tout en faisant connaître leur opinion aux Illustrissimes Col- « lèges, afin que lesdits Illustrissimes Collèges puissent déterminer « ce qui devra être fait au sujet desdites concessions.

« Item, qu'ils aient également soin de s'occuper des concessions « de terrains déjà accordées par le Magnifique Office de San Giorgio « à divers citoyens et recherchent si ceux-ci sont déchus par suite « de l'inobservation des contrats, ce Magnifique Magistrat pouvant y « remédier comme il le jugera bon, après avoir au préalable obtenu « l'assentiment des Illustrissimes Collèges.

« Que les personnes élues à cette magistrature la conservent pen- « dant deux années, mais que pour la première fois les deux plus vieux « de ceux qui seront élus n'y resteront seulement qu'un an, afin que « chaque année on ne puisse en changer que deux.

« Et afin que cette élection ne cause aucun frais à la Chambre, eu « égard à l'élection des chanceliers et ministres, ledit Magistrat devra « se servir du chancelier et des ministres dudit Magnifique Office de « Corse, et son coadjuteur et ses ministres devront aviser à officier les « jours où n'ont pas coutume d'officier les Magnifiques Seigneurs « de cet Office.

« Le 27 novembre 1571 :

« Sont élus à la susdite magistrature sous les modes, formes et « pour le temps indiqués ci-dessus, les citoyens désignés ci-dessous, « et ce, par les Illustrissimes Collèges, après vote :

« Girolamo Spinola, fils de don Accellini

« Silvestre Doria, fils de feu Bernardo

« Gaspare Cattaneo

« Stefano Cicala ».

Quelle fut l'œuvre de cet office, dont on vient de voir les attributions ? Il a été jusqu'ici impossible de le déterminer avec exactitude. Les documents des Archives de la Corse qui ont été analysés sont muets à ce sujet ; ils ne contiennent même aucune trace d'élections subséquentes. Je ne serais pas éloigné de croire que cette Magistrature n'a pas fonctionné très longtemps, au moins que dans les formes indiquées par le Décret du 27 novembre 1571 : les *Statuti* du reste n'en font aucune mention. Peut-être y a-t-il aux Archives de Gênes des pièces intéressantes à ce sujet : il faudrait pouvoir fouiller dans ce richissime dépôt, qui renferme les plus importantes sources de l'histoire Corse, pour résoudre cette question.

Cependant, il est permis de supposer que si l'*Office des Semences* n'a eu qu'une éphémère durée, il a servi de modèle à certaines institutions communales similaires. Il existait, en

effet, à Ajaccio, dès le XVII^e siècle, *Magistrato delle Pianta*, dont un registre conservé aux Archives de cette Ville (série HH, carton 2, registre I), contient les statuts, arrêtés, ordonnances. Bien plus, ce document nous apprend que Pompeo Giustiniano, Commissaire d'Ajaccio, avait reçu du gouverneur général Francesco Maria Lomellino (1658-1662) le titre de « soprintendente della Coltivazione de terreni di quà da monti. » Il y a là, sans doute, une conséquence lointaine du décret de 1571. En tout cas, nous pouvons nous rendre compte que la Sérénissime République ne resta pas toujours indifférente, au moins dans ses intentions, au relèvement de l'agriculture en Corse.

P. GRAZIANI.

ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES ET GÉOLOGIQUES

La Traversée de la Corse

(Suite et fin)

Le débouché à la station de Vizzavona, point culminant de la ligne à 906 mètres d'altitude, est une splendeur pour les yeux. Par opposition à la sauvage aridité qui résultait, sur le versant S. W., de la disparition des châtaigneraies, règne ici la forêt. Juxtaposées, pineraies et hêtraies favorisées par de plus favorables conditions climatiques, sans doute aussi par une conservation plus efficace, envahissent toute la haute vallée du Vecchio, couvrant d'un manteau continu la dépression de Vizzavona, descendant jusqu'au fond de la gorge, escaladant les versants, montant à l'assaut du revers oriental du Monte d'Oro. A l'horizon, se profilent les chaînes du pays d'Orezza, qu'une région déprimée située en deçà est bien faite pour mettre en évidence. N'ayant que peu de distance à parcourir pour atteindre cette dernière, le Vecchio s'est creusé en pleine granulite une superbe gorge, dont l'orientation en prolongement de celle de la Gravone laisse supposer qu'un même trait tectonique a présidé à l'emplacement des deux cours d'eau. La descente sur Vivario fait bien apprécier le pittoresque relief granulitique ; de l'autre côté du ravin si encaissé où mugit le Vecchio et que la voie, taillée dans le flanc de la montagne, domine d'un à pic de 200 mètres, se montrent, sous des aspects variés, les cimes du d'Oro neigeux et du Grafolello, aux massifs grandiosement taillés par des gorges torrentielles et boisées qui, comme celle de Manganello, semblent sortir du cœur de la montagne.

Plus bas, tandis que le Vecchio, sorti de sa gorge et devenu

moins impétueux, continue sa marche au N. E., la voie, après une longue boucle sur Vivario, le franchit sur un viaduc de 96 m. de haut et se dirige, droit au nord, vers le petit col latéral de St Pierre-de-Venaco.

Il nous a déjà été donné de distinguer dans la région granitique une orientation S.W.-N.E des chaînes et des vallées. Celles-ci doivent donc venir buter presque normalement à la dépression centrale, grossièrement alignée suivant un méridien. Nous avons pu vérifier le fait pour la ligne Gravone-Vecchio ; en longeant la dépression médiane, nous pouvons maintenant généraliser notre observation par l'aperçu des diverses autres vallées tributaires de cette dépression. C'est d'abord la Restonica, qui descend du Monte Rotondo situé en plein S. W. et qui — à son débouché dans la ligne déprimée, c'est-à-dire à Corte même — joint le Tavignano, lequel, orienté plutôt E.N.E. en amont, change ensuite de direction pour obliquer vers le S.E. Dans les mêmes conditions que précédemment, ce sont de véritables gorges que ces rivières se sont creusées en bordure du massif occidental. Le fait est encore plus remarquable pour le Golo qui leur succède au nord, le défilé de Santa Regina qui fait suite au plateau granitique du Niolo étant une des merveilles du genre. Le double crochet par lequel cette rivière emprunte ensuite un parcours sud-nord de 10 kilomètres souligne d'une façon particulièrement explicite l'importance du rôle rempli par la dépression centrale. Malgré leur tendance à se diriger de plus en plus vers l'est, l'Asco, avec son défilé si sauvage, et la Tartagine, avec sa vallée un peu plus ouverte, achèvent de généraliser le parallélisme des rivières du versant granitique oriental. Ces deux derniers cours d'eau grossissent le Golo près de Ponte-Leccia.

Tandis que les cours d'eau de la région granitique s'alignent en de longs sillons conformément aux crêtes qui forment l'ossature du pays, dans la région orientale, au contraire — région formée cette fois de chaînes schisteuses (avec massifs de roches vertes, gabbros et serpentines) orientées du nord au sud — règne une certaine indépendance des vallées vis-à-vis des lignes orographiques, circonstance allant même jusqu'à se traduire sous la forme de véritables vallées transversales. Le meilleur type en est fourni par le Golo lorsqu'au delà de Ponte-Leccia il s'engage, pour gagner la mer Tyrrhénienne, dans une cluse grandiose qui diffère totalement, par son origine, des gorges de la région granitique. Voie d'union entre Bastia et la dépression de Corte, et empruntée à ce titre par la route nationale et la ligne du chemin de fer, elle constitue une longue incision W. E. coupant transversalement les lignes directrices de l'orographie orien-

tale, perçant entre autres le chaînon principal qui, à quelques kilomètres au sud, atteint au San Pietro l'élévation de 1766 m. Aussi, malgré les altitudes plus réduites des montagnes schisteuses comparativement à celles de la région granitique occidentale, malgré la plus facile désagrégation de la roche qui forme les premières, s'explique-t-on l'importance de la cluse que le Golo se creuse au travers de ces chaînes perpendiculaires à son cours — alors surtout qu'à la faveur de la dépression centrale cette rivière avait pu s'abaisser en amont à l'altitude de 100 mètres. La rencontre de chaque chaînon montagneux se traduit, comme de juste, par des rétrécissements du thalweg, accompagnés de rapides, que séparent des parties plus évasées, réceptacle de petits torrents latéraux et pouvant même donner asile à un local développement d'alluvions (Ponte-Nuovo). Les versants de la vallée sont bien arrosés et couverts d'une riche végétation.

A Casamozza, la cluse du Golo cesse tout à coup, tandis que devant elle, à droite comme à gauche, se découvre une large étendue de terres basses sur lesquelles la rivière, au cours subitement calmé, divague pendant 10 kilomètres avant de se jeter dans la mer Tyrrhénienne. C'est la plaine alluviale de Mariana ou de Biguglia, interposant entre la montagne et la mer sa bande fertile de sable et de limon. Se maintenant sur les alluvions anciennes qui s'élèvent très légèrement en terrasse sur celles récentes, la voie ferrée, libre dès lors de tout obstacle, peut se développer en ligne droite sur Bastia.

Ainsi est encore renforcé, par l'allure des côtes qui les bordent, le contraste entre les régions occidentale et orientale. A l'ouest, l'abrupt d'un rivage découpé comme à l'emporte-pièce au travers de crêtes granitiques et autres roches éruptives ; à l'est, l'intervention d'une bande côtière continue, vaste plage de sable rectiligne s'enfonçant insensiblement sous la mer. D'une part, la mise en œuvre des actions destructives de l'érosion marine ; de l'autre, un régime de côtes plates où dominant les phénomènes de dépôt et de régularisation.

C'est ce que fait ressortir d'une façon particulièrement expressive l'apparition de l'étang de Biguglia. Cette vaste nappe d'eau saumâtre de 1500 hectares séparée de la mer par une longue flèche de sable de 12 kilomètres révèle l'existence d'un ancien golfe qui échancrait largement le littoral et que la formation d'un cordon littoral a retranché du domaine maritime pour en faire une lagune ne communiquant plus avec la mer que par un étroit chenal, au maintien duquel la main de l'homme est loin d'être étrangère. De profondeur insensible et destinée à être comblée par les atterrissements, cette masse d'eau stagnante, avec ses bords plats et marécageux,

porte au paroxysme l'insalubrité de cette plaine extraordinairement fertile.

Après un tel trajet (1), on peut admettre qu'on a vu la Corse sous ses trois aspects essentiels : massif granitique, dépression centrale ou de Corte, région schisteuse. Certes, pour mieux apprécier la sauvage beauté des montagnes occidentales, il conviendrait de les traverser par une voie moins fréquentée et moins ouverte, comme celle, par exemple, qui de la vallée de Guagno gagne la vallée de la Restonica par le col de Bocca Soglia (2029 m.), en passant à proximité des cirques et lacs d'origine glaciaire qui font la magnificence du Monte Rotondo. De même, un itinéraire qui de Corte, à la côte orientale, s'astreindrait, sans le secours de vallées transversales, à couper à angle droit les chaînes schisteuses permettrait de faire connaître les vallées longitudinales qui délimitent celles-ci en même temps qu'il se prêterait à une étude plus approfondie des caractères de cette luxuriante région, partiellement dénommée « la Castagniccia ». C'est, en effet, le pays par excellence des châtaigniers, dont les superbes forêts couvrent d'immenses étendues, ne laissant place, en dehors des établissements humains, qu'à des cultures de céréales, de légumineuses et d'arbres fruitiers ; et, tandis que dans les parties supérieures, le châtaignier cède la place au pin et surtout au hêtre, dans les régions basses, la vigne, l'olivier, le figuier, les chênes verts et les chênes-lièges croissent avec succès. Quant à la route du Tavignano, biaisant de Corte au S.E. conformément à la déviation qui affecte les terminaisons méridionales des chaînes orientales, et de ce fait moins instructive au point de vue de l'étude du relief, elle aurait l'intérêt de nous faire connaître un élément nouveau : la plaine côtière d'Aleria, sur laquelle elle débouche, au lieu d'être uniquement constituée, comme celle de Biguglia, par des formations alluviales, supporte une vaste et très régulière terrasse d'âge miocène, analogue, par sa nature, à des sédiments de même ordre que l'on rencontre dans le bassin de St-Florent, au nord, et dans celui de Bonifacio, à l'extrême sud de la Corse.

Quoi qu'il en soit, il est une première différenciation géographique qui s'impose à l'esprit de tout observateur effectuant en Corse un parcours transversal de l'ouest à l'est ou au nord-est. A l'ouest : une *région éruptive*, avec orientation

(1) La route nationale d'Ajaccio à Bastia, qui emprunte les mêmes accidents géographiques que la voie ferrée, est plutôt moins instructive que cette dernière, par suite de sa plus grande flexibilité ; pour la même cause, néanmoins, son profil a l'avantage de donner une plus complète expression des pentes et des altitudes.

S.W. - N.E., des chaînes et des vallées, contact immédiat de la montagne et de la mer, rivage découpé comme à l'emporte-pièce et subit approfondissement de la mer au-devant de la côte. A l'est : une *région schisteuse*, avec chaînes alignées du N. au S. séparées par des vallées longitudinales et coupées de vallées transversales ; adjonction d'une vaste plaine côtière, en grande partie alluviale. Entre ces deux grandes zones s'allonge une *dépression centrale* qui, par sa direction moyenne N.N.W., conforme à celle des chaînes schisteuses, se trouve tronquer brusquement les crêtes granitiques occidentales ; ligne de convergence des eaux d'une grande partie du domaine éruptif et débouché souvent exclusif des vallées qui entament ce dernier, ce long sillon médian joue entre les deux régions voisines un double rôle de scission et d'union géographique, en parfait accord avec les faits de nature géologique.

Cette division correspond à tant de différences faciles à constater qu'il était bon, pour la clarté de notre travail, d'en reconnaître, dès le début, les grandes lignes. Aussi bien, plusieurs auteurs modernes en ont déjà dû tenir compte, au détriment de l'antique séparation de l'île en « Banda di Dentro » et « Banda di Fuori », cette dernière division, basée sur la répartition superficielle des eaux ne restant essentielle qu'aux points de vue hydrographique et politique.

Paul CASTELNAU.

LES OUVRAGES ALLEMANDS SUR LA CORSE

GREIM (profes. Georges et Mathilde) : **Corsica.**

Ce petit ouvrage édité avec soin et pourvu d'abondantes illustrations tient le milieu entre le guide et la relation de voyage : moins sec et moins schématique que celui-là, plus précis que celle-ci, c'est quelque chose comme un aimable compagnon de voyage, un peu pédant peut-être par instant (le doktor allemand perce quelquefois sous le touriste) mais tout de même très documenté sur l'histoire, l'industrie, l'agriculture, les mœurs, la faune, la flore, les beautés de l'île de Corse, sans oublier les conseils pratiques sur le choix d'un bon hôtel ou l'organisation des excursions.

Il est difficile dans une brochure d'une centaine de pages dans laquelle l'image tient presque autant de place que le texte, (ce n'est pas une critique, bien que certaines photographies comme celles de Corte, du golfe de Porto etc... ne donnent de la réalité qu'une idée bien vague et insuffisante) de faire apparaître dans leur lumière véritable les mille aspects du visage

de l'île de Beauté. Il m'a paru cependant que l'auteur n'avait rien oublié ; au cours du tour de Corse qu'il nous convie à faire en sa compagnie tout ce qui présente vraiment de l'intérêt est signalé. Il y a un effort visible et auquel il faut rendre hommage, pour demeurer objectif et saisir au passage le caractère dominant de la région traversée en s'appuyant d'ailleurs sur de succinctes données historiques ; les ombres du passé donnent, si l'on peut dire, leur relief aux contours de l'image présente.

Le cap Corse : « Un immense jardin sur lequel s'étend la bénédiction du soleil du midi ». — Ile Rousse : « qui se distingue des autres villes de la Corse par son activité toute tournée vers le progrès ». Corte : « Capitale manquée, population au sentiment national encore très vif ». — Ajaccio : « Mélange d'antique et de moderne, Riviera sans plaisirs factices, petite ville italienne avec en moins l'odieuse mendicité et l'importun vendeur de rue ». — Sartène : « Capitale de la Vendetta ».

Les traits de mœurs sont esquissés au hasard des promenades ; le banditisme (la légende du bandit-brigand réduite à néant) l'horreur de la mendicité, la sobriété, l'honnêteté foncière, l'esprit de vendetta, l'indolence (personne ne va à pied en Corse, dit-il quelque part) tout cela est bien vu et brièvement noté.

Ce qui a frappé le plus cet homme du nord, comme il s'appelle lui-même, c'est évidemment la végétation luxuriante de Cyrnos et l'atmosphère parfumée du maquis. — le Cours Napoléon à Ajaccio planté d'orangers lui paraît quelque chose de féérique. Ce qui séduit particulièrement le touriste fatigué des palacés internationaux de la Côte d'azur ou de la Suisse, c'est le caractère familial, intime, des hôtels et auberges corse qu'il trouve d'ailleurs dans l'ensemble convenables, plus convenables qu'en Italie. Le souvenir de certaine soirée passée au coin du feu en dégustant des truites de la Restonica arrosées d'un vin rouge et réchauffant comme le soleil, arrache à l'auteur des accents d'un lyrisme un peu matériel mais dont on ne peut nier la touchante sincérité. Il faut lui savoir gré enfin de ne pas avoir trop pesamment insisté sur le pittoresque de certains coins trop souvent décrits et de laisser simplement le voyageur à son émotion.

Certaines remarques sont bizarres : l'auteur ne conseille-t-il à ses compatriotes de refuser les cailles rôties que l'on ne manquera pas de leur servir dans les hôtels de l'île « pour venir en aide à ces pauvres oiseaux qu'il voudrait voir librement égayer le maquis de leurs chants » ? Exagération un peu brutale d'un sentiment que l'on peut comprendre.

Ce livre respire une profonde sympathie pour la Corse et on y retrouve un peu de cette nostalgie classique pour les rivages méditerranéens que tout Allemand, depuis Mignon, entretient dans son cœur. Et, dans l'ensemble, il est assez conforme au programme que s'est tracé la collection qui l'édition « faire un livre dont la compagnie fasse du voyage ce qu'il doit être : un délassement et en même temps un enrichissement de l'esprit ».

C. SANTELLI.

LE TOURISME EN CORSE

Le sentier inconnu de la Scala di Santa Regina.

La Scala di Santa Régina ! Ce nom rappelle à des centaines de touristes une des « sept » merveilles de la Corse, mais en réalité combien peu l'ont réellement parcourue ! Quoi qu'en pensent, en effet, certains guides, la « Scala » est constituée, non pas par les gorges du Golo, mais par l'ancien sentier muletier qui, avant la construction de la route, il y a une trentaine d'années, réunissait le Niolo au reste de la Corse. Ce sentier muletier existe encore sur la moitié environ de son parcours et ces notes n'ont pas d'autre objet que de fournir quelques renseignements précis aux amateurs de beaux sites qui seraient tentés de le suivre.

Ce sentier est praticable entre la fontaine qui se trouve juste au milieu des gorges à environ huit kilomètres de Calacuccia, et le village de Corscia. Se tenant toujours, dans cette partie de son trajet, au-dessus de la route, il n'a pas été endommagé au moment de la construction de celle-ci et les larges dalles qui ont servi à le faire ont parfaitement résisté aux injures du temps. Comme d'ailleurs il est fort peu fréquenté, il se trouve presque partout, bien que n'étant plus entretenu, en excellent état.

Au contraire, entre la fontaine et le pont de Castirla, se trouvant au-dessous de la route, il a été démoli au trois quarts, lors de l'établissement de cette dernière.

Certes on aperçoit au-dessous de soi les traces d'un sentier, mais ce n'est plus la vraie « Scala » : c'est le chemin provisoire qui fut tracé, au moment des travaux, pour permettre le passage des gens et des bêtes, l'ancien sentier menacé par les éboulements et les chutes de pierres, étant devenu trop dangereux. C'est donc seulement entre la fontaine et Corscia qu'il est possible et intéressant de parcourir la « Scala ».

Si l'on séjourne à Calacuccia, le plus simple est de descendre les gorges par la route et de revenir au village par le sentier. En prenant la diligence à 7 heures et demie du matin, on est à la fontaine à 8 heures un quart, et l'on peut être facilement de retour pour midi.

On grimpe dans les pierres à côté de la fontaine et l'on trouve sans peine, à quelques mètres au-dessus de soi, l'amorce du vieux sentier ; il n'y a plus qu'à le suivre jusqu'au bout sans crainte de se tromper.

Il s'élève d'abord assez rapidement pour atteindre une cinquantaine de mètres au-dessus de la route qu'il suit fidèlement pendant quelque temps. Puis il s'en écarte et la perd de vue, obligé par un ruisseau à faire un détour. On franchit le ruisseau sur de grosses pierres dans un endroit fort pittoresque. Le sentier, s'élevant de plus en plus, revient ensuite vers la route qu'il domine d'une grande hauteur à l'endroit où la gorge est le plus resserrée. Le site est alors de toute beauté et très impressionnant ; le sentier accroché au rocher surplombe à pic l'abîme sur lequel la vue est vertigineuse. A un tournant on aperçoit, dans l'échancrure formée par les montagnes, le Capo Facciato qui domine Casamaccioli.

Puis le sentier s'abaisse et se rapproche petit à petit de la route. La vue est toujours fort belle. En face de soi, les roches se dressent en masses de plus en plus formidables, paraissant vouloir barrer le passage ; en arrière, les crêtes se placent à des plans différents, les unes derrière les autres, comme les décors d'un théâtre, avec, comme fond de tableau, la muraille rose et nue du Capo d'Alici.

Mais bientôt le sentier s'éloigne encore de la route : c'est le *Rudda* qui, descendant du Capo Berdato, l'oblige à ce nouveau détour. Il remonte le cours de cet affluent du Golo pendant plusieurs centaines de mètres et le franchit sur un vieux pont. Mais le passage est tout à coup barré par la montagne dont la paroi se dresse presque verticale. L'endroit est pittoresque et sauvage. C'est un cirque étroit formé par des rochers dénudés et sombres où, seuls, mettent une note vivante quelques pins piqués çà et là dans les anfractuosités ; on n'aperçoit plus ni le Golo, ni la route et le silence n'est troublé que par le grondement du *Rudda* ou les cris des troupeaux. La muraille semble ne présenter aucune issue, mais la difficulté n'est pas insurmontable pour un sentier muletier : sans hésiter il tente l'escalade et s'élève aux flancs de la montagne par une série de lacets. C'est la vraie « Scala », l'échelle aux barreaux courts et rapprochés, dont le nom significatif a été étendu à tout le sentier.

Mais la montagne est rapidement vaincue et l'ascension

finie ; un grand lacet vous amène à un petit col entre deux masses énormes et, soudain, vous apercevez de nouveau au-dessous de vous la route et le Golo. Ici le sentier se trouve en partie obstrué par des pierres éboulées, mais, avec un peu d'attention, on passe facilement ce point délicat. Une demi-heure plus tard, on débouche au milieu des maisons de Corscia.

Pour compléter ces indications, j'ajoute qu'à l'endroit où le Rudda se jette dans le Golo, le sentier est très rapproché de la route, et qu'en grim pant par un petit raidillon, on peut le rejoindre facilement.

Ceux qui voudront tenter cette excursion facile pour tous, sauf pour les personnes sujettes au vertige, en reviendront certainement enchantés. Les vues sont plus variées et plus grandioses que de la route, elles donnent mieux l'impression de l'abîme et font, par suite, ressortir davantage la sauvage beauté des gorges.

CH. DE LA MORANDIÈRE.

LES DEUILS LITTÉRAIRES DE LA CORSE

Philippe TONELLI

C'est une rubrique qu'il est triste d'ouvrir dans les débuts d'une Revue Littéraire. Elle est cependant nécessaire pour apporter notre juste tribut de regrets à la mort d'un écrivain qui a hautement honoré la littérature corse et dont nous nous préparions à faire connaître les œuvres à nos lecteurs.

Né en Corse, à Pruno, en 1852, Philippe Tonelli fit ses études à Marseille où il montra une remarquable précocité d'écrivain en publiant à 17 ans son premier roman, *La Vendetta Corse*, qui parut en feuilleton dans le Journal *l'Infaillible*.

Plus tard, il fait partie d'une académie littéraire présidée par François Coppée, avec Clovis Hugues, Jean Lombard, etc. et produit plusieurs romans et poésies fort appréciés mais n'ayant aucun rapport avec la Corse.

C'est alors qu'il fonde à Marseille le journal *La Corse*, organe d'une association philanthropique du même nom qu'il crée également et qui est devenue très prospère.

En 1885, il fait paraître, à Paris, un volume de près de 400 pages, *Les Amours Corses*, recueil de nouvelles originales que nous ferons apprécier à nos lecteurs.

Mais il est attiré par la terre natale et s'en va fonder à Bastia un journal politique et littéraire, *La Corse Libre*, où ses talents de publiciste lui valurent de très chaleureuses sympathies et son ardeur de polémiste... quelques duels.

Peu après, en 1888, Tonelli publia à Paris *les Scènes de la Vie Corse* en deux volumes qui renferment ses plus importants ouvrages sur la Corse ; *Seppa*, vivant et très émouvant tableau de

mœurs, et *La Vierge des Makis* ⁽¹⁾, qui restera son œuvre maîtresse et eut un succès considérable autant à l'étranger qu'en France,

La maison Dean and Son, de Londres, en fit une édition anglaise de luxe, avec gravures hors texte, tandis qu'à Berlin la maison Arthur Von Studnitz la publiait en allemand. Plus tard, elle devait former, à Paris, une publication populaire illustrée qui eut de nombreuses éditions. En même temps, elle était traduite en dialecte corse par Santa Casanova et paraissait en feuilleton dans *La Tramuntana*. L'auteur de son côté en tirait encore un drame en 3 actes très captivant, qui eut un certain succès. Prosateur et poète, il traduisit aussi en un acte et en vers la figure poétique de *Seppa*.

Il fit paraître ensuite un très dramatique roman, *Les joies féroces* mais dans lequel il est fort peu question de la Corse où les acteurs du drame ne firent qu'un très court séjour.

Auteur dramatique et romancier infatigable, il venait en dernier lieu d'écrire, en collaboration avec un patriote, un drame en deux actes, *Don Matteo*, qui allait être représenté à Brest lorsque il y a quelques mois, un incendie détruisit le théâtre.

De 1802 à 1901, Philippe Tonelli fut à Rome le rédacteur du journal français *L'Italie*, où il ne cessa pendant dix années de servir les intérêts et l'influence de la Mère-Patrie, ce qui lui valut d'être nommé, en France, officier de l'Instruction publique et en Italie, chevalier de la couronne d'Italie.

Il ne quitta ce poste d'honneur que pour entrer dans la magistrature française où il devait se distinguer.

D'abord juge de Paix aux Andelys, il fut détaché au ministère de la justice à la Commission des grâces. Nommé en 1910 juge de paix à Fougères, il se dépensa pendant les années de la guerre dans les fonctions de juge de paix, juge d'instruction, président de la Commission des allocations et administrateur de l'hospice civil. Nommé juge de paix à Brest en 1918, il vint de succomber à son poste, car quelques heures avant d'être enlevé à l'affection des siens et à l'estime de tous, il siégeait encore à son audience avec son attention soutenue et son jugement toujours sûr.

Ajoutons que, membre de la Société des gens de Lettres il y recueillit deux des plus importantes récompenses et fut en outre proclamé deux fois lauréat du prix Chauchard. Les Lettres françaises perdent en Philippe Tonelli un écrivain de race, un auteur élégant. La Corse perd en lui un de ses plus nobles enfants. Dans sa longue carrière si bien remplie, comme journaliste, romancier ou magistrat il s'est toujours montré un homme de grand cœur, aux idées chevaleresques, toujours enthousiaste pour les grandes causes et doublement patriote, ne cessant d'avoir en vue l'intérêt de la France et celui de la Corse.

Ses œuvres resteront dans la littérature et la *Revue* devait à l'écrivain Corse ce trop juste et trop insuffisant hommage.

LA DIRECTION.

(1) Le lecteur trouvera d'autre part l'analyse de ce roman aussitôt demandée à l'obligeance de l'un de nos dévoués collaborateurs.

(N. d. l. D.)

LES ROMANS CORSES

TONELLI (Philippe) : La Vierge des Makis.

Ecrit par un Corse, et vraiment imprégné de cette caractéristique odeur que répand autour d'elle l'île de Beauté, ce roman, assez court du reste, est un drame des plus intéressants, mais qui gagnerait à être rehaussé par de belles peintures pittoresques, aptes à vous donner l'envie folle d'aller visiter la Castagniccia où il semble se passer. En général les romanciers sont inégaux. Ou bien ils se montrent trop descriptifs, ceux de l'école réaliste par exemple, ou bien ils le sont d'une manière tout à fait insuffisante, occupés à disséquer avant tout l'état d'âme de leurs héros, comme s'ils ignoraient qu'en matière de fiction l'art consiste à équilibrer, à harmoniser entre eux un décor et le monde qui évolue au milieu de ce décor. La nature n'agit pas autrement, et c'est pourquoi la vendetta se trouve merveilleusement à sa place en Corse ; partout ailleurs, elle ne serait plus la vendetta.

Le vieux Macchione, de Pruno, village situé entre Bastia et Corte, a un fils Pépé et une fille Léria, celle-ci fiancée à Stefano, quoiqu'ayant été demandée en mariage par son cousin Ors'Anton. La réputation de ce dernier laisse à désirer. Il a trompé notamment Lilina, sœur de lait de Léria, si bien qu'Andria, le frère de Lilina, a dû gagner le maquis, après avoir tenté de tuer par deux fois l'abominable séducteur. Ors'Anton de son côté, est froissé d'avoir été éconduit par Léria. Il l'épie, et ne tarde pas à avertir Pépé qu'elle a des rendez-vous nocturnes avec un inconnu.

Colère de Pépé qui court demander des explications à sa sœur. Or, celle-ci est innocente. L'homme avec qui elle converse de temps à autre se trouve être le bandit Andria que Zia Mouma, sa mère, voudrait voir se rendre, se livrer à la justice qui l'acquitterait sûrement, ce qui lui permettrait de rentrer l'honneur au front dans la demeure paternelle et d'abandonner ainsi « cette vie vagabonde de bandit, pleine de crainte, de périls, de misère et de souffrance, cette existence enfiévrée qui engendre fatalement des crimes nouveaux, car on dirait que le séjour du makis tourne le sang ». Léria, pour complaire à sa bonne nourrice, a accepté de remplir cette mission et espère arriver sous peu au but de ses instances. Le muletier Pépé, tranquilisé, rentre avec sa sœur dont l'acte d'humanité est loin d'être blâmable, tandis que « l'eau de *fontanone* ne cesse de glapir en déroulant son ruban argenté dans les sinuosités du vallon ».

Au drame se mêlent quelques discussions politiques, que nous passons sous silence ; entre l'arbre et l'écorce, il est dangereux de mettre le doigt, dit le proverbe. Pépé ne manque pas d'engager sa sœur à persuader Andria au plus vite, afin de mettre fin à des pourparlers secrets qui pourraient porter atteinte tôt ou tard au bon renom de la famille. Le jour suivant, Léria se rend au moulin, et, après y avoir déposé une charge de blé, revient par la châtaigneraie où elle trouve le bandit. Un coup de feu ne tarde pas à retentir, et Léria blessée à l'épaule tombe évanouie. C'est Ors'Anton qui a tiré, et qui court raconter à Stefano que sa misérable cousine était la maîtresse du bandit qu'il vient de tuer. Stefano a peine à croire à la culpabilité de Léria qu'il adore et dont il connaît la pureté et les sentiments délicats. On se rend chez les Macchione et là Pépé, devant Ors'Anton interdit, révèle la vérité : loin de commettre une faute, c'était une bonne action que sa sœur accomplissait..

On décide là-dessus d'aller chercher le cadavre d'Andria qu'on croit mort quand celui-ci arrive, chancelant, couvert de sang, les vêtements en désordre et portant dans ses bras Léria évanouie. On panse sa blessure tant bien que mal ; elle revient à elle, et demande qu'on rappelle de suite son cousin qui s'était enfui. Ors'Anton présent, la vierge des makis déclare lui pardonner à condition qu'il rendra l'honneur à Lilina en l'épousant. Cette scène est poignante ; elle est bien traitée, et elle doit produire au théâtre grand effet. Ors'Anton accepte et se charge de ramener le médecin en coupant au court à travers la montagne ; mais alors, en escaladant des rochers, il tombe et s'abat au bord même du ruisseau qui avait été témoin de ses amours avec Lilina : c'est l'expiation. Un berger le ramène mourant à Pruno et le roman se termine par deux mariages, celui *in extremis* d'Ors'Anton avec la sœur du bandit, et enfin celui de Stefano et de Léria auquel assiste Andria que la cour d'assises a dûment acquitté. Le soir même de la noce, qui avait été retardée, et pour cause, la pauvre Lilina va s'agenouiller sur la tombe d'Ors'Anton et y verse une larme « qui brûla la terre en tombant » et qui fut quelque chose comme « le denier de la veuve ».

Ce roman de Philippe Tonelli a eu beaucoup de succès, et il le méritait bien ; aussi nous associons-nous avec plaisir aux éloges dont on a comblé l'auteur de la *Vierge des Makis*.

LUCIEN BRIET.



VARIÉTÉS

Le Printemps en Corse

Sur une colline boisée, dominant les rives fleuries d'un torrent vagabond et rapide et près d'une source d'eau claire qui jaillit d'une roche de porphyre et de granit, le châtaignier millénaire dresse fièrement vers les cieux qu'il semble défier, sa cime majestueuse à l'épaisse ramure.

Sur son tronc géant, le lierre terrestre, les clématites bleues, les volubilis multicolores, les smilax toujours verts s'enchevêtrent, s'enroulent les uns aux autres et forment un gracieux tissu de dentelle, tapissant les blessures de son écorce rugueuse que la morsure des insectes rongeurs et du temps inexorable rend tous les jours plus béantes.

Mais son cœur invulnérable reste ferme comme le roc et l'arbre titan résiste bravement aux fureurs de l'aquilon, soutenu par ses racines qui vont bien loin dans les entrailles de la terre, puiser les éléments nécessaires à la vie, pour les décomposer en une sève nourricière qui se répand dans tous ses vaisseaux et circule jusque dans ses dernières branches et ses plus ultimes rameaux.

L'air est tiède, le ciel sans nuages, la brise légère. L'astre du jour d'un mouvement lent et rythmé, parcourt l'Orbe céleste et les fils de sa longue chevelure d'or enveloppent la terre et les eaux, les rochers et les plantes, les diaprant de mille feux aux reflets chatoyants.

En cette matinée de printemps insulaire, la nature tout entière sort de son long sommeil hivernal et sous l'action d'une force mystérieuse puissante, la vie se réveille et devient intense.

Les bourgeons s'ouvrent et les corolles des fleurs s'épanouissent au baiser vivifiant des premiers rayons du soleil printanier.

Dans ces lieux solitaires abandonnés par l'homme depuis longtemps, un souffle de liberté et d'amour s'étend sur les animaux et les végétaux qui vivent dans une commune union.

Et les plantes sous ce ciel de feu, exhalent un parfum suave et capiteux et s'entremêlent en un tout harmonieux qui flatte l'œil et reconforte le cœur.

Les mousses vertes, les fougères roulées en crosse ou largement étalées en fines dentelles, les cyclamens rouges et blancs, les violettes sauvages, les renoncules bouton d'or, les fragons aux baies écarlates et les fraisiers des bois, reposent mollement à l'ombre des grands arbres.

Dans la montagne et la vallée, les menthes, le romarin, la lavande, le myrte, la bruyère, l'arbousier, l'asphodèle, le cyste frissonnent doucement sous la caresse de la brise parfumée.

Le silence de ces lieux n'est troublé que par le gazouillement des petits oiseaux qui chantent leurs amours en de mélodieuses mélopées, le bourdonnement des abeilles qui vont butinant de fleur en fleur le délicieux nectar, le bruissement des ailes des papillons nouvellement éclos, qui voltigent gracieusement dans les airs, en parcourant le dernier stade de leur vie éphémère.

Et le merle au bec jaune et au plumage d'ébène, passe d'un vol rapide comme l'éclair, en lançant dans l'espace, un sifflement bref et répété.

Sur les branches des arbres, les palombes et les tourterelles roucoulent langoureusement en se donnant la becquée et vont chercher au loin, les brindilles d'herbe sèche avec lesquelles elles préparent leur couche nuptiale.

Les insectes eux-mêmes font vibrer leurs ailes en un bruissement long et monotone qui jette une note discordante dans le concert général.

Et les lézards verts et jaunes et les couleuvres paresseuses, lentement lentement sortent en rampant de leur invisible retraite pour aller sommeiller sous les rayons ardents du soleil. Tout est vie, lumière, harmonie, amour et joie dans ce coin ignoré de l'antique Cyrnos.

Véritable émeraude que bercent avec tendresse, les flots bleus de la mer azurée, terre de soleil, de lumière et de liberté, berceau de Sampiero, de Paoli, de Bonaparte, l'île de beauté de la bergère ligurienne Corsica, offre aux regards étonnés, une nature exubérante, belle de sa beauté sauvage et de ses sites incomparables aux mille aspects variés.

Et l'étranger qui passe, s'arrête pour contempler pieusement l'admirable spectacle qui se déroule autour de lui, et de tout son cœur attendri, appelle avec une émotion poignante, l'heure heureuse et bénie, où le soleil du printemps viendra embraser le sillon creusé par la main des hommes dans le sol inculte, et faire germer le grain nourricier et lever la riche moisson qui apportera le bonheur, la prospérité et une vie nouvelle sur cette terre hospitalière et fertile, qu'une fée bienfaisante semble avoir modelée avec amour de sa main divine, pour parer le monde de l'un de ses plus merveilleux joyaux.

I. CARABIN.

LE DIRECTEUR-GÉRANT : A. CLAVEL.